



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Deuxième Séminaire régional pour les parlements africains sur la réalisation des Objectifs de développement durable



Djibouti (République de Djibouti)
5-7 décembre 2022

Organisé conjointement par l'Assemblée nationale de Djibouti
et l'Union interparlementaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATE ET LIEU DU SÉMINAIRE

Le séminaire se déroulera du 5 au 7 décembre 2022 au Djibouti Palace Kempinski. Les délégués pourront accéder au lieu du séminaire après avoir retiré leur badge et la documentation relative à l'événement au bureau d'accueil près de l'entrée de la salle du séminaire.

Adresse du lieu du séminaire

La Conférence se tiendra au **Djibouti Palace Kempinski**.

PARTICIPATION

Le séminaire est ouvert aux parlements d'Afrique suivants :

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Chacun d'entre eux est invité à envoyer une délégation de quatre personnes au maximum, accompagnées de leur personnel parlementaire, représentant de façon équilibrée les hommes et les femmes et les sensibilités politiques au sein du parlement. Il est recommandé que les membres de la délégation soient impliqués activement dans les questions de développement au sein de leur parlement.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les participants bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux et enrichissants que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- a) Il ne sera pas établi de liste d'intervenants, sur aucun point de l'ordre du jour. Après que les intervenants auront présenté un point de l'ordre du jour, la parole sera donnée aux participants pour formuler questions et commentaires.
- b) L'expérience a montré que ce type de réunion ne se prête pas à la lecture de textes rédigés au préalable. Sous réserve des modalités que le Président pourra établir selon les circonstances, les interventions orales ne pourront dépasser trois minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre aux autres interventions.

DOCUMENTS

Les participants recevront une copie des exposés des intervenants dès qu'ils seront disponibles. Dans la mesure du possible, le Secrétariat de l'UIP établira à l'intention des participants des documents d'information sur les sujets de débat.

Les participants qui souhaitent distribuer une documentation pertinente à leurs collègues devront en prévoir une quantité suffisante et la disposer sur une table réservée à cet effet.

LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail du séminaire seront **l'anglais, le français et l'arabe**.

INSCRIPTION

Les participants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le renvoyer **au plus tard le 20 novembre 2022** à :

<p>Assemblée nationale de Djibouti</p> <p>Assemblée nationale B.P. 138 Djibouti</p> <p>Secrétariat du séminaire Monsieur Idriss Mohamed Ahmed : Directeur de Cabinet du Président.</p> <p>Téléphone : +253 77 87 27 87 Courriel : idrissshoulay77@gmail.com malma2@hotmail.fr</p> <p>Protocole de l'Assemblée nationale :</p> <p>malma2@hotmail.fr sordak_2@hotmail.com ahmedwaberi@hotmail.fr hellaka3@gmail.com</p>	<p>Union interparlementaire</p> <p>Chemin du Pommier 5, C.P. 330, 1218 Le Grand-Saconnex Genève, Suisse</p> <p>Téléphone : +41 22 919 4150 Fax : +41 22 919 4160 Courriel : postbox@ipu.org</p>
---	---

TRANSPORT

Les délégués sont priés de transmettre aux organisateurs leurs dates et heures d'arrivée et de départ ainsi que le nom de la compagnie aérienne avec laquelle ils voyageront, afin que leurs hôtes puissent coordonner l'accueil à l'aéroport international de la ville de Djibouti.

L'Assemblée nationale de Djibouti assurera un service de navettes de et vers l'aéroport pour les arrivées et les départs des délégués, de même que leur transport entre les hôtels et le lieu du séminaire.

RÉCEPTION

L'Assemblée nationale du Djibouti organisera une réception culturelle pendant le séminaire qui aura lieu le 5 décembre 2022 à partir de 19 heures. Nous vous communiquerons de plus amples informations à ce sujet ultérieurement.

VISAS

Un passeport en cours de validité est nécessaire pour entrer à Djibouti. L'Assemblée nationale de Djibouti prendra en charge la délivrance des visas à l'arrivée.

MONNAIE

La monnaie officielle de Djibouti est le franc de Djibouti (DJF). Le taux de change est d'environ 178 DJF pour 1 USD. Les principales monnaies internationales sont échangées par les banques, les bureaux de change et les hôtels. La plupart des cartes de crédit sont couramment acceptées.

AUTRES SERVICES

Le lieu du séminaire dispose d'un service médical, d'un vestiaire, d'une cafétéria, d'un distributeur automatique de billets et du wifi.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Le temps à Djibouti est généralement ensoleillé, les pluies sont rares et l'air est humide avec des températures oscillant entre 23 °C et 30 °C.

Pour plus d'informations sur le temps à Djibouti, rendez-vous sur:
<https://www.accuweather.com/fr/dj/djibouti/122456/weather-forecast/122456>

HÉBERGEMENT, HÔTELS ET RÉSERVATIONS

Les frais d'hébergement sont à la charge des participants. L'Assemblée nationale de Djibouti a fait une réservation groupée dans les hôtels indiqués ci-après.

1. Hôtel DJIBOUTI PALAIS KEMPINSKI			Courriel de réservation
Catégorie de chambre	Nombre de chambres	Tarif par nuit (USD)	farhan.wais@kempinski.com reservation.djibouti@kempinski.com malma2@hotmail.fr Tel : +253 21 32 55 55
Chambre standard Nuitée et petit-déjeuner	15	365 \$	
Suit deluxe Nuitée et petit-déjeuner	4	815 \$	
Suite exécutive Nuitée et petit-déjeuner	2	2530\$	

2. Hôtel Escale International			
Catégorie de chambre	Nombre de chambres	Occupation simple, par nuit (USD)	Courriel de réservation
Chambre standard Nuitée et petit-déjeuner	60 chambres	100 \$	Bassem Rifki +253 77 88 33 68 bassem.rifki@gmail.com malma2@hotmail.fr
Suite exécutive Nuitée et petit-déjeuner	2 chambres	380\$	

3. Hotel Atlantic			Email de réservation
Catégorie de chambre	Nombre de chambres	Occupation simple, par nuit (dollars E.-U.)	reservations@atlantichoteldjibouti.com fom@atlantichoteldjibouti.com malma2@hotmail.fr Tel : +253 21 331100
Chambre Standard Nuitée et petit-déjeuner	40 chambres	128 \$	

4. Capital Hôtel Djibouti			Courriel de réservation
Catégorie de chambre	Nombre de chambres	Occupation simple, par nuit (USD)	capital@capitalhoteldj.com malma2@hotmail.fr Tél : +253 21 35 53 53
Chambre standard Nuitée et petit-déjeuner	20	120 \$	
Chambre double Nuitée et petit-déjeuner	20	150 \$	
Chambre Suite Nuitée et petit-déjeuner	2	200 \$	

5. Hôtel l'Europe			Courriel de réservation
Catégorie de chambre	Nombre de chambres	Occupation simple, par nuit (USD)	Manager Jihan Youssouf heurope@intnet.dj malma2@hotmail.fr +253 21 35 50 80
Chambre standard Nuitée et petit-déjeuner	20	110 \$	
Chambre double Nuitée et petit-déjeuner	10	145\$	

6. Red Sea Hotel			Courriel de réservation
Catégorie de chambre	Nombre de chambres	Occupation simple, par nuit (USD)	Mohamed Seik +253 21 25 14 14 mseik.redseahotel@gmail.com malma2@hotmail.fr
Chambre standard Nuitée et petit-déjeuner	20	110 \$	
Chambre double Nuitée et petit-déjeuner	10	145\$	

Les participants sont priés de remplir le formulaire de réservation et de le renvoyer directement à l'hôtel, **au plus tard le 30 novembre 2022.**

Une copie du formulaire d'inscription ci-joint doit être transmise au Secrétariat afin que celui-ci puisse organiser le transport des participants de et vers l'aéroport.

Remarque importante : les réservations s'effectueront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Les participants sont priés de renvoyer le formulaire d'inscription à l'hôtel de leur choix au plus tard le 30 novembre. Passé ce délai, les hôtels ne seront plus en mesure de garantir ni les tarifs ni la disponibilité des chambres retenues.